

SOCIETE D'HISTOIRE DU CHATELET- EN - BRIE

PROCES - VERBAL de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE Du 20 FEVRIER 2016

Les membres de la SOCIETE D'HISTOIRE DU CHATELET-EN-BRIE se sont réunis le Samedi 20 Février 2016 à 18 h 00 Salle Robillard au Châtelet-en-Brie sur convocation individuelle faite par le bureau (Annexe I).

Il a été dressé une feuille de présence signée par les membres présents ou représentés.

Monsieur Jean-Claude RADIGON préside l'assemblée en qualité de Président sortant.

Mesdames Marcelle BREUILLÉ et Michèle THOMAS remplissent le rôle de scrutatrices.

Monsieur le Président constate que 33 membres sont présents et 8 représentés sur les 51 inscrits comprenant la totalité des membres de l'association, 2 membres étant excusés.

Il ajoute que l'assemblée a une pensée pour Jean-Claude et Christiane BONNET absents tous deux pour raison de santé et deuil au sein de la famille proche de Christiane.

Le Président remercie les membres présents de leur participation à cette 21^{ème} assemblée générale, prouvant ainsi l'intérêt qu'ils portent à l'association, ainsi que les deux Rapporteurs aux comptes qui se dévouent pour l'association depuis de nombreuses années. Il remercie également Jean-Pierre BOEUF de sa présence, en tant que représentant de la Mairie.

Il déclare que le quorum étant atteint, l'assemblée est légalement constituée pour délibérer valablement.

Le Président ouvre la séance et dépose sur le bureau :

- . Copie de la lettre adressée à chacun des membres,
- . La feuille de présence de l'assemblée,
- . Le rapport moral du Président de l'association et compte-rendu d'activités.
- . Le rapport financier au 31 Décembre 2015,
- . Le compte-rendu des Rapporteurs aux comptes.

Le Président rappelle que les membres de l'association sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de délibérer sur l'Ordre du Jour suivant :

- 1) Rapport moral du Président de l'Association et compte-rendu d'activités, Bilan financier,**
- 2) Compte-rendu des Rapporteurs aux comptes,**
- 3) Fixation du montant minimum de la cotisation pour l'année 2016,**
- 4) Projets et programme d'activités pour cette année,**
- 5) Election du nouveau bureau.**

1) RAPPORT MORAL du Président de l'Association et COMPTE-RENDU D'ACTIVITES, BILAN FINANCIER.

Le Président donne ensuite la parole au Secrétaire général Monsieur Jacky BREUILLÉ, pour lecture du Rapport moral du Président de l'Association et Compte-rendu d'activités.

Monsieur Jacky BREUILLÉ donne lecture de ce rapport.(Annexe I).

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Le Président donne ensuite les informations suivantes sur les activités 2015 :

Plaque commémorative 26 Aout 1944

Remise en valeur de cette plaque commémorative, réalisée avec l'aide de C.FOUCHER de Sivry-Courtry Jean-Luc LANDRIN et Jean-Philippe RADET ; manifestation très appréciée localement et au niveau départemental.

Exposition au Collège du Châtelet :

N'a pas été démontée, mais restockée; elle sera remontée au collège l'an prochain. Travail de qualité, bonne ambiance et de nombreux compliments sur le livre d'or.

BILAN FINANCIER

Le Président donne la parole a Monsieur Jean-Jacques PIPAUD, Trésorier, pour lecture du rapport financier. (Annexe II).

Monsieur Jean-Jacques PIPAUD donne lecture de son rapport.

- Total des dépenses	1577,15 €
- Total des recettes	2116,90 €
- Report bancaire	4136,24 €
- Total général	6253,14 €
Soit un résultat positif de	539,75 €
- Solde comptable	4675,99 €
- Solde de banque	4721,74 €

2) COMPTE-RENDU DES RAPPORTEURS AUX COMPTES

Le Président indique que les deux Rapporteurs aux comptes, Messieurs Arnaud MOUTHIERs et Laurent REGNIER étant présents il donne la parole à Monsieur A.MOUTHIERs pour lecture du rapport.

Monsieur A.MOUTHIERs donne lecture du rapport (Annexe III)

Contrôle effectué par les Rapporteurs aux Comptes le 6 février dernier ; aucune anomalie constatée. Ce rapport fait apparaître, pour cet exercice, un résultat positif de : **539,75 €** et un solde de banque de : **4721,74 €**.

Le Président propose à l'assemblée l'adoption des comptes de l'exercice 2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Suite à l'exposé des chiffres ci-dessus, le Président donne les renseignements suivants :

La situation financière de l'association est saine ; depuis deux ans nous réalisons des économies pour l'édition des deux livres (environ 8000 €). Sur les cahiers de la SHCB – LENDEMAIN, nous sommes encore loin d'être rentrés dans nos fonds et nous avons encore beaucoup de cahiers à vendre. Notre but est de garder 20% de fonds de roulement et le reste en investissements. La commune a augmenté la subvention annuelle et le montant de notre demande sera le même pour 2016. Nous pensons obtenir une subvention identique du département pour 2016. Notre budget 2016 devrait être équilibré si nous obtenons les mêmes subventions que l'an passé.

Pour information : il est prévu que les archives communales soient déplacées d'ici deux ans. Quant au travail que nous réalisons au niveau de ces archives, celui-ci est différent des archivistes, mais le résultat est identique.

3) FIXATION DU MONTANT DE LA COTISATION POUR L'ANNÉE 2016

Le Président précise que pour faciliter la tenue des comptes, il serait bon que la cotisation soit réglée avant la fin de l'année en cours.

Il propose ensuite de maintenir la cotisation à 10 € pour 2016, compte tenu que le règlement effectué par les adhérents est souvent supérieur au montant de celle-ci.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4) PROJETS ET PROGRAMME D'ACTIVITES POUR L'ANNÉE 2016

Le Président indique que le programme 2016 est arrêté; il s'agit de la poursuite du travail des deux livres en cours :

- Rue et chemins , 500 pages , il s'agira plutôt d'un dictionnaire . La SHCB en sera l'éditeur, le document arrivera tout prêt à l'imprimeur ce qui permettra de réaliser des économies.

Le deuxième livre est destiné à Louis PUISSANT.

- Articles dans VIVRE AU VILLAGE

D'autres sujets restent encore à traiter. Chaque article paru représente un gros travail : recherches de documents, discussions, corrections , et ceci tous les 3 mois. Le Président remercie toute l'équipe pour tout ce travail.

5) ELECTION du NOUVEAU BUREAU

Le Président fait part de la liste des candidats inscrits pour le renouvellement du bureau, dont la candidature a été déposée avant le 31-01-2016.

BREUILLÉ Jacky
BRISEDOU Jean-Jacques
MARY André
PIPAUD Jean-Jacques
POISSON Bernadette
RADIGON Jean-Claude
BOUCHERON Jacky

REFIN Jean-Michel (membre extérieur du bureau)
PILLEUL-MARY Patricia (membre extérieur du bureau)

REGNIER Laurent et MOUTHIERS Arnaud, Rapporteurs des comptes.

Aucune demande de vote à bulletin secret n'est formulée.

L'assemblée, à l'unanimité, réélit les membres du bureau pour l'année 2016,
*et **Monsieur REFIN Jean-Michel** , membre extérieur du bureau*
*et **Madame PILLEUL-MARY Patricia**, membre extérieur du bureau.*

L'assemblée, à l'unanimité, réélit les Rapporteurs aux Comptes,
Messieurs Laurent REGNIER et Arnaud MOUTHIERS.

Monsieur Jean-Claude RADIGON indique que l'élection du bureau aura lieu le 23 Février 2016 à 18 h 00.

Le Président déclare que la réunion étant terminée, il est prévu maintenant d'accueillir les invités et amis pour le vin d'honneur, suivi du repas.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 h 00.

Les scrutatrices

Le Président

Marcelle BREUILLÉ

Michèle THOMAS

Jean-Claude RADIGON